

Le Petit Clionnais

Janvier 2024 - N° 109



Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : mairie@clion-sur-seugne.fr

Site : www.clion-sur-seugne.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Bulletin trimestriel

D'informations

Responsable de la publication

Mme TARDY Isabelle

Secrétariat

Mme GIRARD Vanessa

Ont participé à la rédaction

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

Mise en page

Commission promotion locale

Photo de couverture

Commune de Clion

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

Dans ce numéro :

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.11
- US Val de Seugne P.13
- APE Saint Clionac P.14
- L'Amicale du Livre P.16
- Les Amis du Temps Passé P.17
- Club des aînés Les Kichenottes P.20
- Travaux P.21
- Intramuros P.22
- PLU P.23
- Décors de Noël P.24
- Nouvelles entreprises P.24
- Relais petite enfance P.25
- Conseils Enedis élagage P.26
- Natura 2000 P.27
- Il était une fois Clion sur Seugne... P.28
- Evènements et animations à venir P.29
- Etat Civil P.30
- Calendrier collecte des déchets 2024 P.31

Imprimé par :

SEDI équipement

Le mot du Maire ...

Chers Clionnaises et Clionnais,

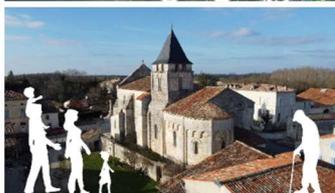
Une nouvelle année porteuse d'espoirs et de projets pour notre commune est désormais commencée. Je veux croire que les crises, les doutes, les difficultés rencontrées en 2023, au niveau national et plus largement encore, s'effaceront et que nous pourrons sereinement regarder vers l'avenir et le préparer. Les projets communaux vont dans ce sens. Cette nouvelle année s'annonce très active. Nous serons, comme toujours à pied d'œuvre pour l'entretien des bâtiments, des voiries et de votre cadre de vie au quotidien. Nous travaillerons aussi à la préservation de l'école et à la préparation de l'avenir avec la mise aux normes importante de nos bâtiments. Les travaux sont prévus pour cette année. En 2024 nous œuvrerons aussi à préserver les commerces avec la réhabilitation d'un bâtiment en local commercial et la poursuite de notre travail autour de l'offre de pain à Clion. Ce sont là nos projets phares pour cette année mais la liste n'est pas exhaustive. Vous pourrez bien-sûr, cette année encore, connaître le détail des décisions prises par votre conseil municipal dans les pages de vos Petit Clionnais trimestriels.

Clion sur Seugne est un village vivant ! Un village animé de culture, de sport, d'amitié et de solidarité. Nous le devons à chacun d'entre nous et plus particulièrement aux commerçants, aux enseignantes et à ceux qui s'investissent au sein des associations. Je tiens ici à les saluer et les remercier pour les liens qu'ils tissent et entretiennent entre tous. Nous pourrons sans aucun doute, cette année encore, nous rassembler lors des nombreuses manifestations organisées. Qu'il me soit aussi permis de remercier ici les agents communaux, les conseillers municipaux et mes adjoints qui, au quotidien, font vivre notre commune par leur travail, leurs idées et leur investissement personnel.

Il me reste à souhaiter à tous une très belle année 2024, une page neuve à écrire ensemble. Qu'elle vous apporte santé et bonheurs.

A bientôt,
Isabelle TARDY
Maire

*Permanences les mardis et jeudis après-midi
14h30 – 17h00 en Mairie
(Prendre rendez-vous de préférence)*



2024

Isabelle TARDY, Maire,
le conseil municipal et
les agents municipaux de
Clion sur Seugne

vous adressent leurs
meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

Clion Sur Seugne
www.clion-sur-seugne.fr



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 05 Septembre 2023

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. ROY (excusé), M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture du Procès Verbal de la précédente réunion. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Convention Conseiller Numérique

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la présence d'un Conseiller Numérique, Monsieur Benoît MARC, les lundis de 08 h 30 à 12 h 30, au Pôle Numérique. Elle ajoute qu'afin d'acter sa présence, il y a lieu de signer une convention de prestation de services avec la commune de FONTAINES D'OZILLAC qui l'emploie.

Vu la délibération n° 20230731-01 prise par la Mairie de FONTAINES D'OZILLAC ;
Considérant que les prestations de services effectuées par les communes sont autorisées par l'article L. 5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant la réunion de travail du 1^{er} Août 2023 à la Mairie de FONTAINES D'OZILLAC ;
Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise par la commune de bénéficier de prestations de services de médiation numérique proposée par la commune de FONTAINES D'OZILLAC pour lutter contre la fracture numérique sur le territoire de la commune.
Elle présente le projet de convention de prestations de services de médiation numérique par le Conseiller Numérique France Services (CNFS) de la commune de FONTAINES D'OZILLAC pour le compte des communes de CLION SUR SEUGNE, MEUX, OZILLAC, SAINT HILAIRE DU BOIS et les communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'ARCHIAC et propose au Conseil Municipal d'approuver les modalités de ces prestations de services.

Le Conseil Municipal, en ayant délibéré, considérant l'intérêt de cette opération, à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention de prestations de services de médiation numérique avec la commune de FONTAINES D'OZILLAC qui précise les modalités d'intervention de son Conseiller Numérique France Service ;
- autorise le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires au bon déroulement des opérations ;
- donne au Maire tout pouvoir pour sa mise en œuvre.

Rentrée scolaire 2023/2024

Madame le Maire informe que la rentrée scolaire a eu lieu le 04 Septembre au sein des écoles du RPI.

Elle indique que l'école maternelle accueille une nouvelle institutrice, Madame Sandra PERROT, chargée de la classe des Petites et Moyennes Sections.

Les effectifs pour cette nouvelle rentrée scolaire sont de 46 élèves à CLION SUR SEUGNE, 35 à MOSNAC et 52 à SAINT GEORGES ANTIGNAC, soit un total de 133 élèves.

La cantine scolaire retrouve également Madame VIOLLEAU Nadège au poste de cuisinière.

Travaux de pré-rentree à l'école maternelle

Madame le Maire informe que de petits travaux ont été effectués comme chaque année dans l'école et notamment dans la classe de Madame PERROT qui a entièrement revu l'aménagement de sa salle de classe pour la rentrée en décroissant les espaces pour une pièce plus lumineuse. Des travaux de peinture ont été effectués par les employés communaux. Le lino et les radiateurs ont été changés.

Des travaux similaires pourront être réalisés dans la classe de Madame SALZET en Octobre si elle le souhaite.

Point sur les Services Techniques

Monsieur PLAIZE informe que les travaux de décaissement ont débuté fin Juin. Le remblaiement intérieur et le passage des gaines devraient avoir lieu mi-septembre.

La mise hors d'eau / hors d'air du bâtiment est envisagée pour octobre et la fin des travaux au printemps prochain.

Vente de bois

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune possède du bois de bonne qualité et qu'il y a la possibilité de le vendre.

Elle rappelle que le prix du stère fixé par délibération du Conseil Municipal le 03 Février 2015 n'est plus d'actualité et qu'il y a lieu de le réviser.

Le Conseil Municipal, en ayant délibéré, fixe à 50.00 € le prix du stère de bois et précise que ce prix s'entend non livré.

Poste d'Adjoint Technique

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis le départ de Monsieur BOSSUET en Mars 2022, l'entretien des espaces verts et de la voirie communale est réalisé par un seul employé (Monsieur MAURIN Claude) aidé de Monsieur BEGAUD Alexandre en auto-entrepreneur.

Il s'avère cependant que les besoins sont de plus en plus importants et qu'il y aurait nécessité de recruter un nouvel agent à temps complet sur le poste occupé précédemment par Monsieur BOSSUET.

Monsieur BEGAUD serait toujours sollicité en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le recrutement d'un nouvel agent sur le poste d'Adjoint Technique, charge Madame le Maire des démarches et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Boulangerie

Madame le Maire donne les résultats du questionnaire distribué à la population concernant le projet de Boulangerie. Elle indique que 150 réponses ont été données ce qui est plutôt une bonne participation.

Un rendez-vous sera pris avec Madame ARTAUD de la CCI pour analyser ces données.

Point sur les évènements estivaux

La Salle de l'Atelier a été comble tout l'été.

La Vagabonde Clionnaise 1^{ère} édition a été un succès. Il y a eu une très bonne ambiance et les retours sont bons.

La Fête des Vieux Métiers organisée par Les Amis du Temps Passé a été une réussite. 166 repas payants ont été distribués.

La Rando des Oiseaux aura lieu comme chaque année le dernier dimanche de Septembre. Le Conseil Municipal est sollicité pour servir le verre de l'amitié aux nombreux participants attendus.

Travaux au village de « Saint-Paul »

Madame le Maire rappelle que plusieurs travaux importants vont avoir lieu sur le village de « Saint-Paul » :

- réfection du réseau d'adduction d'eau potable : les travaux auront lieu après les vendanges
- remplacement du réseau haute tension par une mise en souterrain de la « Route de Fontaine » jusqu'aux propriétés de Monsieur PLAIZE Camille et Monsieur TANDT Anthony en passant par la « Rue de la Chapelle »
- dans le même temps, travaux de branchement pour le projet photovoltaïque de Monsieur TANDT Anthony

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 05 Septembre 2023

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mmes GERVAU, LANOUE, LYS, MM. MAROT, PIEL, POULARD, ROY

Absents : M. BAUDRY (Pouvoir donné à Mme TARDY), Mme LAMOR (Pouvoir donné à Mme LYS), M. MONTIGAUD (Pouvoir donné à M. PLAIZE), M. DANET

Madame le Maire ouvre la séance en demandant le respect d'une minute de silence en hommage à Dominique BERNARD, professeur de français assassiné dans l'exercice de ses fonctions à ARRAS, le 13 Octobre 2023.

Elle poursuit en donnant la parole aux membres du Conseil Municipal sur le Procès-Verbal de la précédente réunion. Aucune remarque particulière n'est émise. Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

Intervention de Madame ARTAUD sur le projet de boulangerie

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, Mme ARTAUD, représentante de la Chambre du Commerce, venue donner son avis et rendre son analyse des réponses au questionnaire boulangerie ayant été distribué sur la commune et mis à disposition des administrés sur Intramuros.

Les points importants qui ressortent de cette étude sont les suivants :

- 151 réponses récoltées
- 37 % de taux de réponse si l'on se base par rapport au nombre de ménages
- le commerce de proximité est plébiscité (141 réponses pour une boulangerie à CLION)
- un achat de pain compris entre 2 à 7 fois par semaine
- une préférence essentiellement pour les baguettes de tradition et pains spéciaux
- un intérêt pour l'achat de pain mais aussi occasionnellement de viennoiseries et pâtisseries (2 fois / mois)
- le souhait de ne pas avoir à se déplacer au-delà de 4 km
- un intérêt à 50 % pour un service de tournées
- un besoin en services complémentaires (épicerie, salon de thé)
-

Il est constaté que la valeur du commerce de proximité reste importante mais que les habitudes de consommation sont à remettre en place. Une étude de marché sera dans tous les cas, nécessaire pour évaluer le chiffre d'affaires d'un nouveau point de vente.

La conjoncture actuelle rend compliquée la construction d'une boulangerie. Les investissements sont lourds et il faut recruter un boulanger de qualité. Selon Mme Artaud, La zone de chalandise est de plus insuffisante pour faire vivre un couple.

Une étude de marché pourrait permettre de savoir si le recrutement d'un boulanger qui souhaiterait ouvrir un établissement secondaire reste possible.

Le coût d'une telle étude s'élève à environ 1500.00 € avec un délai de 2 mois pour en connaître les résultats.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour qu'une étude de marché soit menée pour un point de vente secondaire, charge Madame le maire des démarches et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Points sur les projets en cours

ECOLE :

Madame le Maire rappelle que l'appel d'offres a été déposé sur la plateforme « marchés sécurisés ». Les documents juridiques ont été visés par la SEMDAS.

Quelques visites d'architectes ont eu lieu. Des dossiers ont déjà été déposés.

Les travaux devraient pouvoir débuter dans le courant de l'été 2024.

BATIMENT MILHIET :

Le dossier a été déposé sur la plateforme « marchés sécurisés » mais manquait de précisions. Il a donc été retiré.

Il conviendrait de faire réaliser au préalable une étude de faisabilité comme il a été fait pour l'école.

Deux possibilités s'offrent au Conseil Municipal :

- choisir un maître d'œuvre indépendant
- demander à la SEMDAS de s'en charger. Elle suivrait alors le dossier jusqu'à la fin du chantier.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide de demander les délais d'intervention de la SEMDAS avant de faire son choix sur l'intervenant en matière d'étude de faisabilité.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme

Monsieur BERNARD Raphaël donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme qui s'est tenue le Samedi 09 Septembre 2023.

« Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mme LANOUE, M. POULARD.

Avenue Saint-André :

Un administré habitant l'Avenue Saint-André à côté du bar, demande à ce qu'une borne anti-stationnement soit placée devant la porte de son logement. La commission constate que cela est impossible. En effet, cette borne constituerait un obstacle sur la voie circulante, notamment gênante lorsque personne n'est stationné à cet endroit.

Route de la Croix :

Il est signalé que la visibilité est très mauvaise pour les usagers venant de la « Route de la Croix » qui ne voient pas les véhicules arrivant de la départementale, au niveau de la croix. Il sera demandé au propriétaire du bois de débroussailler sa parcelle pour améliorer la visibilité.

Impasse de la Tannerie :

Il a été demandé de positionner un miroir pour que les usagers venant du lavoir puissent avoir la visibilité nécessaire pour sortir en sécurité. Compte tenu de la présence accrue de vélos à cet endroit, la commission accepte de mettre en place l'équipement adéquat.

Sauge :

Monsieur MAITRE Aurélien a demandé le passage de la commission car lors des épisodes de pluies, son bâtiment est inondé par les eaux venant en partie de la voirie. La commission décide de d'interroger des entreprises pour trouver la solution la plus adaptée pour résoudre le problème. L'idée serait de ramener les eaux pluviales dans le fossé de l'autre côté de la route. »

Compte-rendu de la réunion de la Commission Cadre de Vie

Madame TARDY donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Cadre de Vie qui s'est tenue le Lundi 09 octobre 2023.

« Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, Mme LANOUE, M. MAROT.

Plantations :

Il est décidé de planter des pensées comme chaque année pour la saison d'hiver. Les plantations auront lieu courant de la dernière semaine de novembre. La commission valide l'idée de mettre en place un moyen de récupération des eaux pluviales de la toiture de notre futur bâtiment des services techniques pour les arrosages estivaux.

Jachère fleurie :

La bande de jachère fleurie semée le long du stade est une réussite. Il est proposé de renouveler cette opération l'an prochain.

Haies :

Pour la poursuite du programme EVA, il a été confié à M. MAROT la liste des parcelles appartenant à la commune qui pourraient accueillir des haies ou des arbres isolés. Nous sommes dans une phase de repérage. Il faudra recontacter le Département.

Plantations d'arbres :

La commune ayant été dans l'obligation d'abattre l'arbre mort près de l'aire de jeux pour cause de dangerosité, il est proposé de le remplacer. Un ou deux tilleuls seraient adaptés. Il faut envisager la plantation dès ce mois de novembre.

Nous pourrions effectuer cette opération un jour d'école pour que les enfants puissent participer. Du terrain communal, non destiné à accueillir une maison, est disponible en bordure du lotissement. Il est proposé de consulter les associations du type « Les croqueurs de pommes » pour voir l'opportunité de planter un petit verger.

Décorations de Noël :

La commission prévoit les décorations de fin d'année :

- Les boules seront remises en place sur les candélabres comme l'an dernier.
- Les sapins lumineux habituellement installés devant la Salle des Fêtes seront placés devant la Mairie.
- A la Salle des Fêtes, il est proposé de mettre en place une décoration de sapins en bois sur l'esplanade. En façade, une guirlande stalactites sera mise en place.
- Une guirlande sera mise en place sur la haie du monument aux morts 1914-1918 comme l'an passé.
- Sur la Mairie, la guirlande de stalactites se poursuivra sur l'ensemble du bâtiment jusqu'à la bibliothèque.
- Il y a lieu de racheter des motifs pour les entrées de bourg car ils sont hors d'usage.

L'installation des décorations aura lieu la semaine avant le marché de Noël. »

Concernant les motifs pour les entrées de bourg, une pré-sélection a été effectuée parmi plusieurs motifs en promotion.

Le choix du Conseil Municipal se porte sur le motif ISIDA à 3 voix, le motif FLOKY à 2 voix et le motif POUSSIÈRES D'ECLATS à 8 voix.

Les produits seront commandés selon les disponibilités.

Dépliant communal

Madame le Maire informe qu'elle a reçu le BAT pour l'impression du dépliant communal. Un délai de 15 jours est de mise pour l'impression.

Il est fait remarquer que le plan communal situé à la Salle des Fêtes devra être changé de place.

Loi d'accélération énergétique

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le vote de la loi d'accélération énergétique visant à accélérer le passage aux énergies renouvelables.

Elle explique qu'à cet effet, les communes doivent délibérer avant le 31 Décembre 2023 pour déterminer des zones potentielles pouvant accueillir des projets énergétiques.

Madame le Maire informe qu'un outil de travail a été réalisé afin de permettre aux communes de définir au mieux ces zones. Il permet l'application de filtres excluant les zones « protégées » et laissant en apparence les zones potentielles qui devront ensuite être déterminées par la commune. Madame le Maire ajoute qu'il s'agit souvent de zones privées qui ne pourront donc accueillir que des projets privés éventuels.

Afin de procéder à la délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, Madame le Maire propose la constitution d'un groupe de travail. Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme LYS, MM. MAROT et POULARD se proposent pour effectuer ce travail de recherches.

Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique

Madame le Maire rappelle que dans la suite du passage à la M57, la commune s'était portée candidate pour la 3^{ème} vague d'expérimentation du CFU. L'expérimentation du CFU, menée en même temps que d'autres projets d'amélioration de la qualité comptable, s'inscrit dans une trajectoire pluriannuelle de progrès. La candidature de la commune ayant été retenue, il y a donc lieu de délibérer afin de signer la convention sur les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation du CFU.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique et charge Madame le Maire des démarches.

Action citoyenne pour le nettoyage du cimetière communal

Madame le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la difficulté rencontrée par les agents communaux dans le nettoyage des allées du cimetière.

A l'image de ce qui peut être fait sur certaines communes, elle propose de communiquer auprès de la population afin de mettre en place une action citoyenne pour le désherbage des allées du cimetière.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Estivales 2024

Madame TARDY fait part d'une demande de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, sur la participation ou non, de la commune de CLION SUR SEUGNE aux Estivales de 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire la commune de CLION SUR SEUGNE pour un concert de Rock au Parc du Presbytère avec repli possible à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps.

La date du 27 Juillet 2024 est retenue.

Cérémonies commémoratives du 11 Novembre 2023

Madame le Maire rappelle les cérémonies commémoratives du 11 Novembre 2023. Le vin d'honneur aura lieu cette année à CLION SUR SEUGNE.

Messieurs PLAIZE, BERNARD, Mme LYS et M. MAROT se proposent pour en faire le service.

Poste d'Adjoint Technique

Madame LYS demande où en est la procédure de recrutement de l'Adjoint technique. Madame le Maire informe que les candidatures sont en cours.

Logement communal de la Mairie

Madame le Maire informe que les diagnostics obligatoires ont été effectués. Une annonce va être publiée.

Vidéoprojecteur

Madame le Maire propose l'acquisition prochaine d'un vidéoprojecteur.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.



Du côté des écoliers ...

Depuis le retour des vacances, la classe des PS-MS travaille autour de l'album « la couleur des émotions ». Cette histoire a permis de mettre des mots sur les différentes émotions que les enfants peuvent ressentir et améliorer ainsi le vivre ensemble. Ils ont donc fabriqué un livret personnalisé en mimant et exprimant leurs émotions.

Dans la classe des MS-GS, notre mascotte Splat est partie en voyage et nous a fait découvrir l'Ecosse. Qu'elle ne fut pas notre

surprise de découvrir que les hommes peuvent porter des jupes, les kilts. Nous avons aussi fait la connaissance de Nessie, le monstre du Loch Ness !



Lundi 4 décembre, nous avons assisté à un spectacle à l'école « le Noël enchanté du Yétou ».

Suite à une erreur de courrier, Tom et Axel se rendent de toute urgence chez le Père Noël. Aidé par le lutin Cyprien, les deux garçons parcourent les montagnes enneigées et arrivent devant l'atelier du Père Noël.

Mais une maladresse va provoquer la disparition de tous les cadeaux... qui se retrouvent chez le Yétou des bois !

Nous avons aussi décoré le beau sapin qui trône dans la salle de garderie.

Jeudi 21 décembre, nous sommes allés au cinéma de Jonzac voir « l'incroyable Noël de Shaun le mouton ».

JOYEUX NOËL, TIMMY

C'est la veille de Noël à la garderie, Timmy et ses ami-es sont en joie! Il faut fabriquer des décorations, choisir un sapin et surtout écrire sa lettre au Père Noël : Timmy a dessiné le petit vélo de ses rêves... Mais, dehors, le jour tombe et c'est la tempête ; il neige des flocons aussi





gros que des moutons. On dirait bien que les enfants vont passer la nuit ici...

SHAUN LE MOUTON, L'ÉCHAPPÉE DE NOËL

Les préparatifs de Noël battent leur plein à la ferme : l'excitation est à son comble ! Tandis que Shaun échafaude un plan pour recevoir les plus gros cadeaux possible, le petit Timmy est embarqué par erreur au marché de Noël. Voilà Shaun et son incroyable

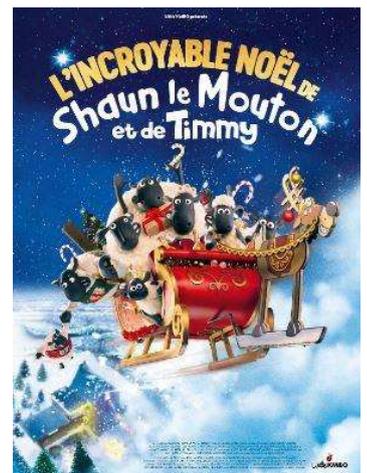
troupeau partis en mission sauvetage en ville ! Mais pour que cette opération secrète ne tourne pas à la catastrophe, les moutons devront rester discrets en toutes circonstances, ce qui s'annonce franchement impossible...

L'après-midi du vendredi 22 décembre, le Père Noël est venu nous rendre visite à l'école. Il nous a apporté un livre à chacun : les PS-MS de la classe de maîtresse Sandra ont eu « le traîneau du petit hérisson », les MS-GS de la classe de maîtresse Karine ont eu « Splat attend la neige ». Ces livres sont offerts par la commune de Clion qui aide le Père Noël.



Nous avons fini cet après-midi par un goûter avec mini-chocolatines, clémentines et sirop à l'eau. JOYEUX NOËL à TOUS !

Les enseignantes
Karine Salzet





Union Sportive Val de Seugne

Bon début de saison pour nos jeunes pousses malgré une fin de saison gâchée par les intempéries
Nous avons une équipe en U5U6 et une en U8U9

Une présence régulière aux entraînements et aux plateaux, une belle motivation et surtout un gros esprit combattif

Tout le monde est au diapason que ce soient les enfants ou les parents.

Nous avons pu organiser un plateau U5U6 à Clion.

6 clubs et 10 équipes étaient présentes pour une belle après-midi festive.

Prochaines manifestations prévues :

Loto à st hilaire

Dimanche 25 février 2024 à partir de 12h45

Mardi 27 février 2024 à partir de 18h45

Brocante de la pentecôte

Lundi 20 mai 2024 sur le stade de football

De 6h à 18h

1 euro le mètre

Sans réservation

Buvette et restauration sur place

40 ans de la fusion us val de seugne

Samedi 22 juin 2024 à partir de 15h sur le stade de football

Démonstration et initiation au foot en marchant

Petits matchs de 10mn sur un demi-terrain

Vin d'honneur

Repas à la salle des fêtes

Sur réservation

Reprise des entraînements

U5U6/U8U9 Mardi 9 janvier 2024

Foot en marchant mi-mars





L'APE St Clionac

Bonjour à tous,

Très belle année 2024 !

Et voilà, une nouvelle année qui commence pour l'Association des Parents d'Elèves du RPI !!! Une année riche en animations et événements.

Mais pour le moment, voici un petit retour sur ce qui s'est passé :

- Le 6 octobre, retransmission du match de rugby, la France jouait, on était là pour les supporter sur grand écran à la salle des fêtes de Clion.
- Ventes des gâteaux devant les écoles aux vacances de la Toussaint : encore beaucoup de succès pour les gâteaux fait maison ! Merci aux parents pâtissiers, aux parents vendeurs (déguisés sur le thème d'halloween) et aux enfants acheteurs !!
- Déambulation d'halloween : Cette année 2 mamans ont proposé que parents et enfants se réunissent pour une déambulation dans Clion. Plein de petits monstres, vampires... ont envahi les rues et tapé aux portes. Merci à tous d'avoir joué le jeu et à l'année prochaine encore plus nombreux !
- Le 24 novembre : Zum'dance proposé par Amandine. Le principe est simple, elle nous montre des pas, une chorégraphie simple et on la refait avec elle sur une musique entraînante ! Bonne humeur assurée !
- Les ateliers des lutins: tous les mercredis du mois de novembre, les enfants ont participé à des ateliers pour confectionner les objets à vendre pour le marché de Noël de Clion et de Mosnac : ces ateliers ont réuni à chaque fois une dizaine d'enfants très enthousiastes et participatifs !



- le marché de Noël de Clion et de Mosnac : presque toutes les créations ont été vendues (kits SOS cuisine et petits biscuits) !!! Merci aux visiteurs et à l'organisation des marchés !
- emballage des cadeaux au centre Leclerc de Jonzac : lors du week-end du 16 et 17 décembre, les parents volontaires se sont relayés au centre Leclerc de Jonzac pour emballer les cadeaux.
- tombola de Noël: grand succès pour la tombola de Noël , vous avez peut être



d'ailleurs eu la visite de petits vendeurs dans vos rues! merci à tous d'avoir acheté des cases ou des feuilles entières pour certains, d'avoir participé avec des dons et pour d'autres encore d'avoir cherché et cherché encore des partenaires (big up pour Nadège) ! tout ceci à permis de vendre 137 feuilles. Il y a donc eu d'avantage de feuilles vendues que l'année passée ! L'année prochaine, on dépasse les 140 feuilles !!!

Voilà pour ces 4 premiers mois.



Et maintenant, place au programme de janvier à juillet 2024:

- **Vendredi 26 janvier:** Zum'dance, acte 2, on compte sur vous.
- **Vendredi 16 fevrier:** ventes de gâteaux devant les écoles.
- le **samedi 23 mars** : Carnaval ! déambulation déguisée dans les rues de Clion, on brûle le bonhomme hiver puis repas tartiflette et soirée dansante animée par un DJ !!
- Pâques : mega chasse à l'oeuf (date à définir)
- Le **samedi 29 juin:** fête de fin d'école, quelques idées ont émergé : randonnée des maîtresses, pique nique partagé et kermesse...



Encore un riche programme en perspective!

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là .. Il y'a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt et encore très bonne année 2024 !!

Hélène, Océane, Nadège, Frédérique et Émilie,
Bureau de l'Ape Saint Clionac.



L'Amicale du Livre

Des nouvelles de la bibliothèque/médiathèque

Dans un premier temps nous adressons, au nom de tous les bénévoles, à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2024, accompagnés d'une belle année de lecture.

Revenons sur les derniers mois 2023.

Nous vous annonçons, lors du dernier Petit Clionnais, notre animation lecture du 17/11/23. Une vingtaine de personnes se sont déplacées pour entendre et profiter des textes lus par les bénévoles de l'association, sur le thème « Aventures et Voyages ». Le public, toujours attentif, mais pas assez nombreux à notre goût, a pu ensuite échanger autour du verre de l'amitié.



Le 21/11/23, quelques bénévoles se sont à nouveau réunis pour l'achat semestriel d'ouvrages que vous retrouverez dans les rayonnages fin janvier 2024. A suivre quelques titres et auteurs (trices), afin de vous donner l'envie de nous rendre visite.

Enfants : Le grenier merveilleux - Le dentiste qui avait peur des enfants - La plume magique - Les moments doux - La galette du roi Geoffroy ...

Astérix - Les sœurs Gremillet - Mortelle Adèle ... Incroyables insectes....

Adultes : L'enragé de Sorg Chalendon - Mon tour de manège de Gilles Legardinier - Trois vies par semaine de Michel Bussi - Lux de Maxime Chattam, mais aussi Fottorino, Bourdin, Connelly, Manook Giordano, Signol.....

Le 20/12/23 la traditionnelle animation de Noël, avec lectures pour enfants a réuni une vingtaine de personnes, dont 12 enfants. L'après-midi s'est clôturée par le goûter et rafraîchissement pour petits et grands.

Deux bénévoles ont reçu et achevé cette année la formation initiale délivrée par la médiathèque



départementale. Des formations ponctuelles ont aussi été dispensées permettant une gestion toujours plus précise, accompagnée d'une évolution tant en termes de fréquentation, de lecteurs (trices) et des prêts d'ouvrages. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette évolution, remercier l'ensemble des bénévoles de l'association pour leur implication, ainsi que la municipalité pour son accompagnement.

Pour l'avenir :

Prochainement une animation « dictées pour enfants et adultes » est prévue. Nous communiquerons sur cette première en temps voulu.

De nouvelles lectures en intérieur ou extérieur seront faites au fil de l'année.

Continuité du travail auprès des scolaires du RPI.

Nous travaillons aussi sur des projets d'expos et d'ateliers à thèmes.

De tout cela, bien entendu, nous vous reparlerons.

Enfin, à compter du 1^{er} janvier 2024, les horaires de votre bibliothèque ont été modifiés, afin d'offrir une plage mensuelle plus large.

Lundi de 16h à 18h30

Mercredi de 15h à 17h30

Samedi de 11h à 12h (uniquement le 1^{er} samedi de chaque mois)

L'espace numérique est accessible pendant les heures d'ouvertures de la bibliothèque, ainsi que le lundi matin sur rendez-vous avec le conseiller numérique (pour ce dernier point contacter la mairie).



Les amis du Temps Passé

Musée artisanal et rural

En ce début d'année 2024, nous vous proposons un reportage photographique sur les meilleurs moments de l'année passée, ainsi qu'un extrait des témoignages écrits du livre d'or du Musée. « Les Amis du Temps Passé » vous souhaitent une « Bonne et Heureuse Année 2024 »

Livre d'or :

« C'est la 2ème fois que je viens, je ne m'en lasse pas » ; « Moi et mon papa, on va venir un autre jour »

« Magnifique musée, bien présenté, et belle conservation, bien expliqué et documenté »

« Venu de la Guadeloupe, je suis émerveillé de la patience dont ont fait preuve les responsables pour rassembler tant de précieux objets du passé »

« Bien équipé, bien entretenu et bien commenté! Bravo,bravo encore bravo ! »

« Merci aux bénévoles du Musée, de leur accueil et de la qualité de la visite guidée. Bravo de votre investissement pour la préservation du patrimoine. »

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à la mienne et la force d'aimer» (Lamartine) ;

« Merci pour ce voyage dans le temps. Les objets sont très bien présentés. Bravo à la personne qui a fait les maquettes en bois . »

« Très belle visite intéressante, mérite le détour, ferons de la publicité, accueil très chaleureux et visite guidée très instructive. »



Affiche de la fête des vieux métiers



Réception du groupe des Eurochestreries



La Rando des Oiseaux



Nouvelle signalétique du musée



Le théâtre des « Clochemerles »



Notre sortie pédagogique



Le Marché de Noël

Hommage à Guy Gervreau

Notre ami Guy était le doyen et membre honoraire de l'association « Les Amis du Temps Passé ». Tous les deux, avec son épouse Raymonde, faisaient partie des membres fondateurs du Musée Artisanal et Rural .

En 1972, un appel fut lancé auprès des habitants de la commune afin de collecter des vieux outils. L'association « Les Amis du Temps Passé » a vu le jour en 1975.

Guy prit une part importante à la réussite de cette aventure. Aventure à la fois culturelle et touristique qui allait donner un nouvel éclairage à la commune.

Des vitrines furent installées afin d'y exposer des costumes, des coiffes et la taxidermie.

Les membres du Musée ont beaucoup appris à ses côtés sur l'histoire et l'utilisation des outils présentés.

Son travail n'est pas resté vain car le Musée est visité par des milliers de personnes chaque année.

Les Amis du Temps Passé présentent leurs très sincères condoléances à toute sa famille



Ainés ruraux Les kichenottes

Que s'est-il passé chez Les Kichenottes ce dernier trimestre 2023 ?

Octobre : Diner spectacle Cabaret Ste Lheurine le 28 octobre 2023.
Soirée réussie. Une vingtaine de personnes inscrites.

Novembre : Dimanche 19 novembre 2023 un concours de belote a eu lieu à la salle des fêtes à Clion.
26 équipes dont 6 féminines.
Bonne ambiance.

Décembre : il avait été proposé un repas dans la salle des fêtes mais 17 inscriptions seulement.
La Présidente a donc reporté ce déjeuner au restaurant Ste Lheurine le samedi 16 décembre 2023 pour clôturer l'année.

Et pour 2024 ? Voici le programme ...

Février : Mardi 6 à 14h30 : Permanence
 Mardi 20 à 14h30 : Assemblée générale à la salle des associations

Mars : Mardi 5 à 14h30 : Permanence
 Dimanche 10 à 14 h 30 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion
 Samedi 23 après midi : Théâtre à la salle des fêtes de Clion

Avril : Mardi 2 à 14h30 : Permanence

Mai : Mardi 7 à 14h30 : Permanence

 Sortie bateau remontée de la Gironde ou de la Charente selon disponibilités
 (Dates à confirmer)

Juin : Mardi 4 à 14h30 : Permanence
 Samedi 8 à 14h30 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion
 Mardi 25 à midi trente : Un barbecue sera organisé comme l'an passé chez notre présidente à Clion.

Juillet et Août : Vacances

Septembre : Mardi 10 à 14h30 : Permanence
 Dimanche 29 à 14h30 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion

Octobre : Mardi 8 à 14h30 : Permanence

Novembre Mardi 5 à 14h30 : Permanence
 Dimanche 17 à 14h30 : Concours de belote à la salle des fêtes de Clion

Décembre Mardi 3 à 14h30 : Permanence
 Pour les fêtes de fin d'année, un déjeuner spectacle sera organisé – Date à définir

Point sur les travaux à Clion

Retour sur l'Avenue Saint André.

Pour faire suite aux questions et/ou remarques posées par la fermeture d'une partie de l'avenue Saint André à la suite de l'incendie du n°33, voici les précisions que nous souhaitons apporter :

- Pourquoi la voie a-t-elle été fermée ? Pourquoi y compris aux piétons ?

Il ne s'agit pas de nous empêcher d'emprunter notre trajet habituel pour nous rendre au bureau de tabac qui heureusement est resté ouvert !

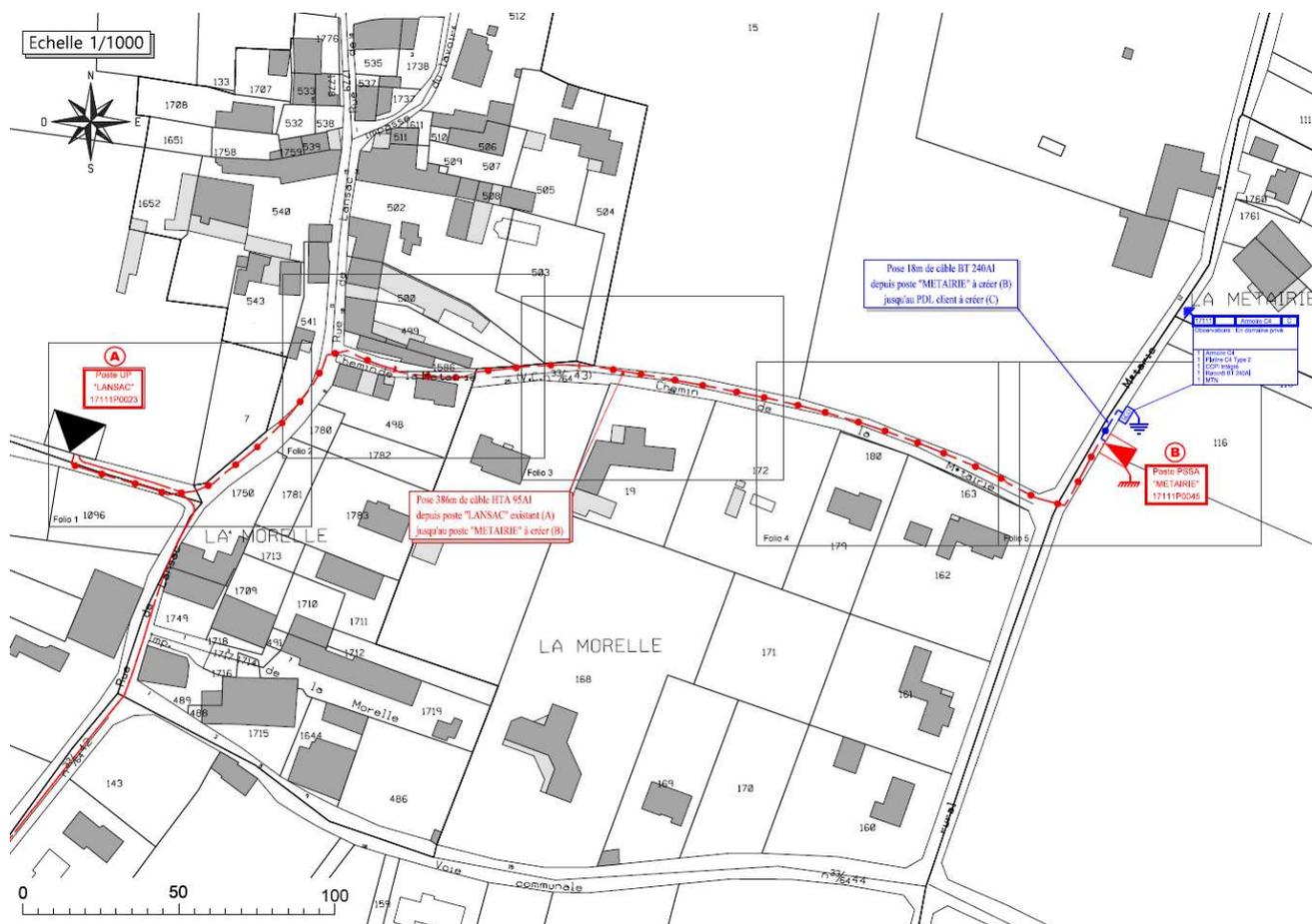
Comme vous le savez tous, l'incendie du n°33 a été violent. Les services de secours m'ont informée de la fragilisation de la façade du bâtiment dès le jour même du sinistre. Un expert est passé dès le lendemain, qui m'a indiqué que des travaux de sécurisation devaient être effectués dès que possible.

Nous n'avons pu rouvrir que sur « feu vert » de l'ingénieur structure après que des capteurs aient été placés sur le bâtiment et que les travaux de sauvegarde aient été effectués.

Je vous rappelle que l'avenue Saint André est une départementale. Les décisions de circulation et de déviation ont été prises dès le soir du sinistre en collaboration entre les services de la DID (département) et la commune.

Lansac.

Des travaux de raccordement doivent être effectués par Enedis. Le câblage sera enfoui. Les travaux se dérouleront sur le village de Lansac selon le plan ci-dessous. Selon les informations que nous avons, la circulation devrait être impactée de manière limitée et le chantier devrait s'organiser en tronçons successifs. A cette heure nous n'avons pas encore de planning des travaux et du déroulement du chantier de la part de l'entreprise en charge de ce raccordement.



Clermont.

La crue a emporté le revêtement de voirie avant et sur le pont.

Des entreprises ont été contactées pour deviser les travaux de remise en état. Les travaux sur le pont, sont partagés avec la commune de Saint Sigismond de Clermont. La route est pour le moment fermée pour ne pas endommager plus la voirie et pour des raisons de sécurité.



Saint Paul.

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable par la RESE sont encore en cours et devraient se poursuivre jusqu'à début avril.

Application INTRAMUROS

Pour être au courant des évènements, des alertes, de l'activité des associations, Téléchargez l'application Intramuros ! Elle est facile à utiliser par tous.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger ce petit outil d'information, vous pouvez vous rapprocher du conseiller numérique, Benoit MARC qui vous aidera volontiers. (Sur rendez vous les lundis matin à la bibliothèque –

Contact 06 76 60 52

Une publicité pour l'application 'Clion IntraMuros'. Le fond est bleu. En haut à gauche, le logo 'Clion' est écrit en blanc. À côté, le texte 'est sur' est écrit en blanc. En dessous, il y a un smartphone montrant l'interface de l'application, un logo d'IntraMuros (un soleil et une rivière) et un QR code. En bas, il y a des logos pour 'DISPONIBLE SUR Google Play' et 'Disponible sur App Store', ainsi que le texte 'Téléchargement gratuit'.

PLAN LOCAL D'URBANISME : La Phase diagnostic se termine !

△ Rappel du contexte de l'élaboration

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est le document réglementaire ayant pour objectif de déterminer les conditions de constructibilité et d'utilisation du sol sur la commune pour ces 10 prochaines années, est en cours d'élaboration. Ce dernier est devenu un outil essentiel pour les collectivités qui sont invitées à se doter de document d'urbanisme modernes.

Ce PLU communal intégrera ainsi toutes les grandes évolutions législatives de ces dernières années (Les lois GRENELLE, ELAN, CLIMAT ET RESILIENCE...) ainsi que les orientations du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** élaboré en 2020 à l'échelle des 129 communes de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.

Le PLU est un document de projet ambitieux qui aborde le territoire dans toute sa complexité : fonctionnement écologique, enjeux paysagers, protection du patrimoine, évolution démographique, capacité des équipements, développement économique...

La démarche d'élaboration du PLU a d'ailleurs été lancée en parallèle avec de nombreuses communes de la CDCHS pour garantir une approche globale permettant de mieux appréhender les dynamiques du territoire et une cohérence d'ensemble des projets.

△ Le contenu du document

Le PLU se compose de plusieurs pièces. Il contient en particulier une pièce principale, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dont découlent le zonage et le règlement.

Leur élaboration s'opère progressivement en commençant par la rédaction du rapport de présentation et sa partie diagnostic...



△ Le déroulement de l'étude

Il s'agit d'une procédure qui durera plusieurs années rythmées, à chaque grande étape, par des échanges avec les personnes publiques associées, c'est à dire les services de l'Etat, les chambres consulaires notamment la chambre d'agriculture ou encore les services de la Communauté de Communes.

Les études PLU ont débuté en mai dernier, plusieurs réunions de travail en commission ainsi qu'avec la CDCHS ont été conduites et ont permis de préciser les enjeux du territoire. Cette phase est en cours de finalisation. Elle se poursuivra par la définition des grandes orientations du PLU à travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Cela consiste à travailler sur un projet de territoire avant de définir un zonage et un règlement. Cette phase devrait s'étaler sur les 6 prochains mois et donnera lieu à un échange avec la population lors d'une réunion publique.

Mais d'ici là, n'hésitez pas à poser vos questions directement en mairie, un registre de concertation est mis à votre disposition et des documents de travail seront progressivement consultables.

Décorations de Noël



La commune de Clion a récemment enrichi sa décoration de Noël. Les entrées du bourg ont été embellies par de nouveaux candélabres, tandis que l'ensemble des bâtiments communaux a été agréablement illuminé. Un changement marquant a été le déplacement des sapins lumineux devant la mairie, libérant ainsi l'espace pour l'installation d'un magnifique sapin de bois devant la salle des fêtes.

Saluons ici le travail de Camille Plaize et de Jérôme Poulard, dont la collaboration a été cruciale dans la réalisation de ce sapin de bois unique, conçu à partir de douelles de barrique récupérées. Leur créativité et leur engagement ont contribué à apporter une touche spéciale à la décoration de la commune. Il est même envisagé que ce sapin de bois soit le précurseur d'une série à venir.

Ces efforts collectifs ont sans aucun doute ajouté une atmosphère chaleureuse à Clion, élevant l'esprit des habitants et créant une ambiance accueillante pour les visiteurs pendant la période des fêtes.

Cependant, il est regrettable de mentionner qu'au milieu de cette belle initiative, l'un des trois sapins lumineux nouvellement installés devant la mairie a malheureusement été volé en plein jour. Un acte aussi regrettable ne devrait pas ternir l'éclat des efforts de la communauté pour célébrer la saison de Noël de manière joyeuse et unie.

Nouvelles entreprises

RÉMI SUISSE - 06 47 58 55 33 – remi.suisse@gmail.com

17B rue des frégons

Métalier, Serrurier, Soudeur Acier – Inox - Alu – Cuivre

ACTIVI'TIR – 06 81 14 37 97 / 06 81 88 53 47 – contact@activitir.fr

www.activitir.fr

Le tir sous toutes ses formes : arc, laser, sarbacanne, ...

Cousinades, anniversaires, séminaires, scolaires....

JESSICA BERTAUD – 07 88 33 56 75

La Renauderie

Chauffeur VTC – Transport de personnes

SIVU Les P'tits Loup :

Relais petite enfance à St Fort

L'animatrice du Relais Petite Enfance



P'tits ta'PONNS accueille



Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou candidat(e)s et les gardes à domicile

Des informations sur la législation en vigueur

Des documents officiels mis à disposition

Des informations pour les candidat(e)s à l'agrément

Des temps d'échanges entre professionnels pour parler des pratiques et des situations que vous rencontrez

Des réunions, conférences, formations

Des activités pour les enfants que vous gardez

Les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile pour participer à des ateliers:

Eveil et socialisation à travers:

le jeu

la motricité

découverte musicale

découverte sensoriel

découverte du livre

les comptines

la vie en groupe



Les parents ou futurs parents

Des informations sur les modes d'accueil du territoire

Des informations sur les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée

Des documents officiels mis à disposition

Un accompagnement dans les démarches

Un soutien dans votre fonction de parent employeur

Une écoute et un accompagnement concernant votre enfant

Relais Petite Enfance
15 bis rue de la vieille église
17800 Pons
ou
6 rue du stade
17240 St Fort sur Gironde
Tel: 06.17.53.31.41
Mail:
relaispetiteenfance@pons-ville.fr

Accueil sur rendez-vous
lundi après-midi
mardi après-midi
mercredi matin
vendredi après-midi

Atelier d'éveil et de socialisation
lundi, mardi et jeudi de
9h à 11h.



Relais Petite Enfance



Service gratuit
d'information et
d'orientation pour les
familles et les
professionnels
de la Petite Enfance



Information et
Accompagnement sur
les modes de garde
et les démarches

PONNS cité médiévale



L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement d'électricité !

Nos conseils

- 1** Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2** Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 mètres.
- 3** Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !



Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- X** Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- X** Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- X** Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- X** Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

En cas de doute, rendez-vous sur enedis.fr

La Seugne et ses affluents, des cours d'eau classés Natura 2000 ...



Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, qui vise à préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les activités humaines. Ces sites ont été sélectionnés de par la présence d'espèces animales et végétales, et de milieux naturels dits d'intérêt communautaire ; car ils sont en dangers, rares, menacés, en voie d'extinction ou propres à un territoire.

La Haute vallée de la Seugne, un site d'une grande richesse écologique.

Parmi les milieux présents sur ce territoire, on peut observer des prairies humides, des forêts alluviales, des mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes), ... Ces habitats abritent de multiples espèces protégées. Des mammifères sont présents, comme la Loutre d'Europe au corps fuselé qui lui permet d'être une excellente nageuse, le Vison d'Europe une espèce en danger critique d'extinction, les chauves-souris qui chassent nos insectes au fil de l'eau et dans les bocages. De magnifiques insectes peuvent être aussi observés tels que la Rosalie des Alpes aux couleurs vives d'un bleu cendré ou le Lucane-cerf-Volant qui fait un fort bourdonnement lors de son vol. Mais également des papillons comme le Cuivré des Marais au couleur bleuâtre et orangé ou des libellules dont l'Agrion de Mercure, la Cordulie à Corps fin et le Gomphe de Graslin qui parcourent nos cours d'eau, et bien d'autres encore ...



Le SYMBAS pose régulièrement des caméras en bord de cours d'eau, pour observer les mammifères et oiseaux qui y vivent ... Cette année, c'est le Pharaon, la Maine, la Seugne et le Villier qui ont été inventoriés. Plusieurs espèces ont pu être observées telles que des ragondins, mulots, renards, blaireaux, chevreuils, martre des pins, fouine et différents oiseaux comme le pigeon ramier, le geai des chênes, le canard colvert. Mais surtout, ce qui a retenu toute notre attention, c'est l'observation d'espèces protégées telles que la loutre d'Europe, la genette commune, le héron cendré, la chouette hulotte, l'aigrette garzette, le pic vert, le martin pêcheur, et bien d'autres encore



Il était une fois Clion sur Seugne ...

La biscuiterie de Clion sur Seugne

Durant la première moitié du XXème siècle, Clion sur Seugne était reconnu pour sa spécialité de biscuits et notamment le massepain. Peut-être certains d'entre vous les ont-ils dégustés ?

Tièttès jôr je disis : « Y at trouè chouse en Saintonge, Biskiuit de Coze, ambiet de Mâthâ, massepain De Clion, qu'o n'at reun aillour qui z-y reponge! »

Extrait du « Fromageux pòdevin » de Pierre Lagarenne

La famille Forsant fabriquait à Clion de délicieux gâteaux, madeleines et macarons sous la marque Aux gâteaux de Grand-mère. Ils rencontraient un grand succès. Jean Forsant avait succédé à son père dans la fabrique clionnaise.

La recette avait été ramenée de Russie vers 1922-1927.

On peut regretter de ne plus pouvoir y goûter



Emballages et documents commerciaux



Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros ainsi que sur le site de la commune www.clion-sur-seugne.fr

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Dictée pour tous ! Adultes et enfants	03 février 15h00	Salle des fêtes	Amicale du livre
Réunion publique : La pratique du vélo !	8 mars 18h00	Salle des fêtes	Mairie 05 46 70 47 03
Concours de belote	10 mars 14h30	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	19 mars 10h30	Place du 19 mars 62	Mairie 05 46 70 47 03
Théâtre	23 mars	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
Repas communal des aînés	07 avril 12h15	Salle des fêtes	Mairie 05 46 70 47 03
Brocante	20 mai	Place Jean Moulin	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Concours de belote	8 juin 14h30	Salle des fêtes	Les Kichenottes 06 20 46 66 34
40 ans de la fusion US Val de Seugne	22 juin 15h00	Stade + repas salle des fêtes	US Val de Seugne 07 49 84 78 64

Vous êtes collectionneurs, artistes, ...

vous avez une passion que vous souhaitez faire partager...

La salle de l'atelier est disponible gratuitement pour vos expositions. Pour tout renseignements, contactez la mairie par mail mairie@clion-sur-seugne.fr ou par téléphone 05 46 70 47 03

Etat civil

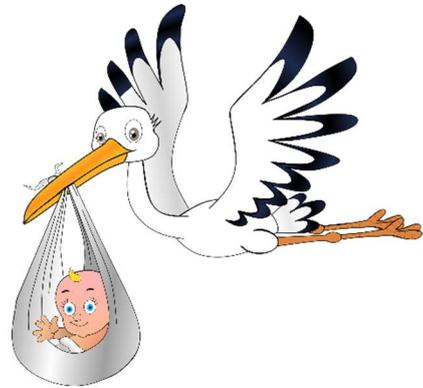
Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

Carnet rose

Nous adressons nos félicitations aux parents de :

GARCIA Jil, Chloé, Chantal née le 26/11/2023

PELLETANT Ambre, Garance née le 06/12/2023



Carnet blanc

Nous adressons nos félicitations aux deux couples qui se sont mariés ce trimestre

Carnet noir

Nous adressons nos condoléances aux familles des clionnais qui nous ont quitté ce trimestre dont :

M. William GUERRY décédé le 16 novembre 2023

Mme Claudette VEILLAT décédée le 27 novembre 2023

M. Guy GERVREAU décédé le 04 décembre 2023

M. Joël FONTAINE décédé le 16 décembre 2023



Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

CLION

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 4h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	7 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	8 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	4 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	9 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	5 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 S	31 M	31 J	31 S	31 M



Clion
est sur
IntraMuros



Disponible sur
Google Play | App Store

Téléchargement gratuit

www.clion-sur-seugne.fr